

## CONTRAT D'ENGAGEMENT

Ce contrat d'engagement est établi entre les deux parties :

**TAHO LE CHANT DE LA TERRE association**, représentée par Anne-Marie Kouchner, sis au 5, le Branlin 89520 SAINTS EN PUISAYE (siège social), susnommée **Anne-Marie**

Et

M \_\_\_\_\_,  
sis au \_\_\_\_\_,  
susnommé **l'apprenti(e)**.

### **Engagement**

Le présent contrat est rédigé dans le cadre d'une formation appelée « Enseignement ». Son cursus est composé de **5 sessions de 8 jours (chacune) par an et pendant 3 ans**.

- Année 1 : 5 x 8 jours sur un an (5 x 690€ = 3 450€)
- Année 2 : 5 x 8 jours sur un an (5 x 690€ = 3 450€)
- Année 3 : 5 x 8 jours sur un an (5 x 690€ = 3 450€)

### **Comment s'inscrire ?**

- Rédigez une lettre de motivation.
- Lisez, datez et signez le présent contrat.
- Faites 5 chèques de 690€ (six cent quatre-vingt-dix euros) à l'ordre de Anne-Marie Kouchner, ce qui correspond à un an de paiement sur les trois ans dus.

Envoyez le tout à cette adresse : **Anne-Marie Kouchner**  
**5, le Branlin**  
**89520 SAINTS EN PUISAYE**

### **Informations importantes**

- En cas de problème grave, contacter directement Anne-Marie.
- Lors de la session de décembre, les deux parties feront un bilan. Anne-Marie abordera les questions liées au calendrier et à votre participation à l'année suivante.
- Munissez-vous d'un carnet / cahier et de quoi écrire pour chaque session
- Chaque chèque est encaissé juste avant le démarrage de la session
- Les frais d'hébergement et de restauration sont en sus (*cf infos sur le site web*)

**Aucun remboursement n'est prévu en cas d'annulation de la part de l'élève. En signant le présent contrat, vous vous engagez à payer la totalité de cette formation de trois ans, soit 3 450€ x 3 = 10 350€**

Edité en deux exemplaires.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

**Anne-Marie Kouchner**

**L'apprenti(e)**  
(Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »)